



TCU – ADHÉSION MINEUR
sans cours de tennis - Saison 2026-2027

ENFANT

Nom et prénom : _____
Date de naissance : _____ à _____
Adresse exacte : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél : _____ Mail : _____

En cas de divorce ou séparation, le parent 1 est celui qui en a la garde par jugement :	Parent 1	Parent 2
Nom, prénom,		
Adresse		
Tél Mail :		

RÈGLEMENT

Enfants moins de 7 ans sans cours de tennis

Adhésion au club = 17 € Licence FFT = 13 € TOTAL = 30 €

Enfants-ados 7 à 18 ans sans cours de tennis

Adhésion au club = 17 € Licence FFT = 23 € TOTAL = 40 €

Pièces à fournir :

- fiche d'inscription
- le règlement intérieur daté et signé
- l'attestation du questionnaire santé (vous conservez le questionnaire)
- 1 chèque : licence + cotis club libellé au nom du T.C.U.

Vous pouvez déposer le dossier complet dans la boîte aux lettres du TCU devant la salle de tennis.

T. S.V.P. ➔

Je soussigné(e) _____ (nom prénom) agissant en qualité de

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur, représentant légal de l'enfant : _____

- Autorise mon enfant à adhérer au TENNIS CLUB USSAC et à pratiquer le tennis au sein de l'école de tennis du T.C.U.
- Reconnaît que l'adhésion au TENNIS CLUB USSAC entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération française de tennis (FFT)
- Autorise le club à m'envoyer des SMS et mails afin de communiquer sur des informations du club (école de tennis, animations, tournois ...)
- Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence
- Reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- Le cas échéant : atteste être en possession d'un certificat médical (datant de moins de 3 ans au 01/09/2022) de non-contre-indication à la pratique du tennis pour l'enfant nommé ci-dessus
- **Autorise le TCU OU n'autorise pas (rayer la mention inutile)** pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2023/2024, l'image du ou des enfant(s) objet de la présente fiche et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion de l'enfant à la fédération française de tennis (dont ses organes déconcentrés : ligues et comités départementaux)

Le TCU et la FFT pourront être amenés à utiliser les données personnelles (nom, prénom, email) à des finalités fédérales, notamment l'envoi des licences. A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFT. En tout état de cause et en application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifié, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Le club ne peut être tenu responsable de tout accident ou problème survenant en dehors de l'enceinte du club pendant l'horaire normal du cours, la prise en charge des enfants se faisant uniquement pendant la durée du cours.

Sans opposition écrite de ma part dans la zone ci-dessous, j'accepte que les mesures nécessaires pour la santé de mon enfant soient prises en cas d'accident, pour la saison, y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale d'urgence, selon les prescriptions du corps médical consulté.

Les cours annulés pour raisons climatiques, médicales ou pour indisponibilité des courts de tennis ne sont pas remboursés mais reportés dans la mesure du possible.

Fait à _____, le _____

Recopier la mention « lu et approuvé » et signature des parents :